Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260610-COM202666-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 10 juin 2026 à 19 heures
Membres en exercice : 15 – membres présents : 12
Date de convocation : 6 juin 2026

Le dix juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire., Morgane BROUDER, Jean-François LE MIGNOT, Patrick GUILLOUX, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Anna MERCIER, Lizig CLOAREC, Claudie VASSEUR, Mathieu LE GALL, Serge OLLIVAUX, Nelly ROPARS, Ludivine GEORGELIN

Absents, excusés :

- Sylvie MARIGAULT, qui donne pouvoir à Patrick GUILLOUX
- Maxime TIREL, qui donne pouvoir

Absente : Nolwenn BOHEC

Secrétaire de séance : Ludivine GEORGELIN

202666 - Reconduction de la convention de mise à disposition de services pour la gestion de l'assainissement collectif au titre de l'exercice 2026

Sonia ALLAIN, Maire, informe l'assemblée que, par le biais d'une convention, les services techniques de la commune sont mis à disposition de LTC pour la gestion de l'assainissement collectif (entretien environnemental, rédaction des documents et mise à disposition de matériel). LTC verse ainsi une prestation à la commune. **Pour information, cette prestation s'élevait au titre de l'année 2025, à 4 144.00 euros.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

Pour extrait conforme,
Sonia ALLAIN
Présidente

Ludivine GEORGELIN
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 15 juin 2026
Et publication ou notification le 15 juin 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC
22 (Côtes-d'Armor)